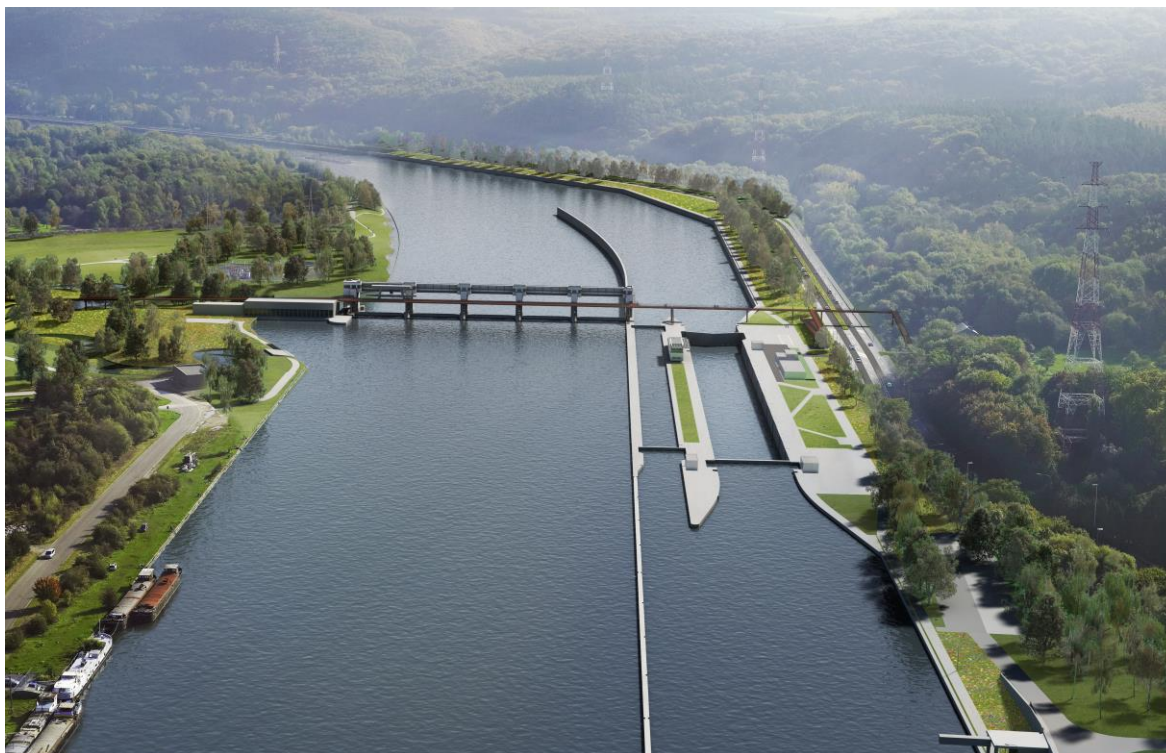


Une étape cruciale pour la mise à grand gabarit du site éclusier d'Ampsin-Neuville

23 mars 2018

Le Conseil d'Administration de la SOFICO de ce 23 mars a pris position concernant la future attribution de deux marchés visant à réaliser la **mise à grand gabarit du site éclusier d'Ampsin-Neuville**. Les soumissionnaires pressentis pour ces attributions sont :

- la **S.M. Duchêne-Franki** concernant le **marché de génie civil** pour un montant de près de **120 000 000 d'euros HTVA** ;
- la **société AGIDENS INFRA AUTOMATION N.V.** concernant le **marché d'équipements électromécaniques** pour un montant de **près de 6 340 000 d'euros HTVA**.



Ces attributions ne pourront être notifiées qu’après la période de standstill qui prendra fin vers la mi-avril et en l’absence de tout recours qui pourrait être introduit durant ce standstill . Il s’agit d’une étape majeure dans la concrétisation de ce projet pour lequel un permis a été octroyé en juillet 2016. La mise à grand gabarit du site éclusier, mis en service en 1958, devrait **débuter durant l’été 2018 avec l’objectif d’une **exploitation complète des écluses en 2023**.**

Pour rappel

Situé sur la Meuse, sur les communes de Huy et d’Amay, le site éclusier d’Ampsin-Neuville est le dernier goulet d’étranglement pour relier Namur à Anvers et aux Pays-Bas. Le barrage d’Ampsin-Neuville est actuellement équipé d’une écluse de 136 x 16 m, de gabarit moyen, et d’une écluse de 55 x 7,5 m, de petit gabarit, mises en service en 1958. Ces écluses présentent des dimensions inférieures à celles des sites amont et aval et constituent dès lors un goulet d’étranglement.



En 2017, pas moins de 9 250 000 tonnes de marchandises ont transité par ce site, qui est le 3^e plus fréquenté de Wallonie. En 20 ans, ce chiffre a plus que doublé. Une réhabilitation du site, devenait indispensable pour pouvoir réduire les temps d'attente des bateliers et permettre le passage de bateaux de plus grands gabarits.

Le site sera doté de deux nouvelles écluses :

- Une écluse de 225 m de long sur 12,5 m de large, préalable nécessaire à la construction d'un sas de grand gabarit afin d'assurer le maintien de la navigation durant la période des travaux
- Une écluse de 225 m de long sur 25 m de large qui permettra en une seule manœuvre le passage de l'équivalent de 450 camions de 20 tonnes

Plusieurs bâtiments seront également construits : un bâtiment de commande et de nouveaux bâtiments techniques destinés à abriter les équipements électromécaniques.

Enfin, la galerie du barrage sera aussi réaménagée.

Il s'agit donc d'une bonne nouvelle pour la navigation, l'économie et l'environnement, mais pas seulement... Ces travaux permettront aussi d'enrichir le cadre de vie des usagers, cyclistes, et promeneurs :

- La rive gauche, en aval du site, sera aménagée pour lui conférer un caractère plus naturel.
- Une nouvelle échelle à poissons, véritable rivière artificielle, permettra aux diverses espèces de franchir le barrage et à certaines d'entre elles de disposer de zones de reproduction.
- La passerelle, qui relie les communes d'Amay et de Huy, sera remplacée et allongée pour franchir la route nationale. Elle sera munie de rampes d'accès qui rejoindront les pistes cyclables existantes.

- Enfin, ces travaux seront l'occasion de sécuriser en rive droite la N90 dont le tracé devra être modifié.

La SOFICO sera le maître d'ouvrage de ce chantier d'envergure qu'elle finance. La Direction générale des Voies hydrauliques du Service public de Wallonie, maître d'œuvre des travaux, lui apportera son assistance technique. L'Union européenne a participé au financement des études du projet dans le cadre du budget des réseaux transeuropéens de transport.



Co-financé par l'Union européenne

Réseau transeuropéen de transport (TEN-T)